



**ACADÉMIE
DE REIMS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Marne

Division des personnels
Gestion collective

Affaire suivie par :
Catherine Broussard
Alexandra Molina
Tél : 03 26 68 61 02
03 26 68 61 55
Mél : dp51-2@ac-reims.fr

Mél cellule mouvement :
dp51-mvt1D@ac-reims.fr

7, rue de la Charrière
51036 Châlons-en-Champagne Cedex

Châlons-en-Champagne, le 23 mai 2025

L'inspectrice d'académie,
directrice académique des services
de l'Éducation nationale de la Marne

à

Mesdames et messieurs les enseignants du 1^{er} degré
s/c de mesdames et messieurs les inspecteurs de
l'Éducation nationale

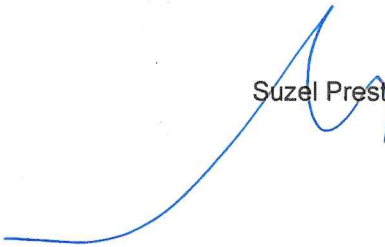
Objet : Relance postes de directions vacants.

Vous trouverez en pièces jointes les instructions concernant la relance sur les postes de directions restés vacants à l'issue du mouvement. Cette relance concerne uniquement les enseignants titulaires de la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école en cours de validité à la rentrée 2025.

Les enseignants intéressés rempliront la fiche de vœux ci-jointe et la retourneront uniquement par mail à la division des personnels – Service du mouvement à l'adresse dp51-mvt1D@ac-reims.fr pour le mercredi 11 juin 2025 délai de rigueur.

Je vous remercie de veiller au retour de votre fiche de vœux pour la date indiquée ; les fiches arrivées hors délais ne seront pas traitées.

Suzel Prestaux



Mouvement des personnels enseignants 1^{er} degré 2025

Postes de directions restés vacants

Directions remises au mouvement :

Postes vacants à l'issue de la phase principale du mouvement (directions déjà vacantes ou libérées par le jeu du mouvement).

Enseignants concernés :

TOUS les enseignants (**HORS DIRECTEURS NOMMES A TITRE DEFINITIF SUR UNE DIRECTION**) inscrits sur la liste d'aptitude de directeur en cours de validité ou qui ont exercé 3 ans, comme titulaire, sur une direction au cours de leur carrière qu'ils aient participé ou non au premier mouvement.

Modalités d'affectation en cas d'obtention d'un poste :

Les agents **ayant participé au mouvement sur des postes de direction** et qui n'en ont pas obtenu, seront nommés à titre définitif.

Les agents **n'ayant pas participé au mouvement ou qui ont participé au mouvement sur des postes autres que ceux de direction** seront nommés en délégation à l'année sur le poste de direction et conserveront ainsi leur poste actuel. Ils ne bénéficieront d'aucune priorité sur le poste de direction au mouvement suivant.

Directions vacantes à l'issue du mouvement 2025

Directions 2 classes		
Commune	Ecole	IEN
Bergères les Vertus	Ecole primaire Yves Duteil (0510105M)	Châlons Ouest
Ville sur Tourbe	Ecole primaire (0510739B)	Châlons Est
Directions 3 classes		
Commune	Ecole	IEN
Athis	Ecole primaire (0510638S)	Châlons Ouest
Dormans	Ecole maternelle Les Erables (0511917G)	Epernay
Gaye	Ecole primaire (0510165C)	Sézanne
Moussy	Ecole primaire (0510928G)	Epernay
Directions 4 classes		
Commune	Ecole	IEN
Oiry	Ecole primaire (0510955L)	Châlons Ouest
Directions 5 classes		
Commune	Ecole	IEN
La Chaussée sur Marne	Ecole primaire (0510739B)	Vitry
Recy	Ecole primaire (0510618V)	Châlons Nord
Directions 6 classes		
Commune	Ecole	IEN
Reims	Ecole maternelle Trois Fontaines (0511231L)	Reims Ouest
Directions 11 classes		
Commune	Ecole	IEN
Pargny sur Saulx	Ecole primaire Condorcet (0512054F)	Vitry